



Formation
continue


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **A hun**
EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE
APPRENTISSAGE - FORMATION CONTINUE

CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (CCDACM)

RS : 5737



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS. Il permet d'exercer les fonctions de direction dans les séjours de vacances, les accueils sans hébergement et les accueils de scoutisme.

15
personnes
*MAXIMUM
PAR GROUPE*

140
heures
*DE STAGE EN
ENTREPRISE*

120
heures
*EN CENTRE
DE FORMATION*

3
*MODULES
POUR VALIDER
LE DIPLÔME*



Une formation axée sur la pratique et la théorie, des formateurs qui sont des professionnels du sport et qui partagent leurs expériences.

Noémie, stagiaire en CCDACM



DÉBOUCHÉS

Directeur(rice) ou directeur(rice) adjoint(e) d'accueils collectif de mineurs, directeur(rice) ou directeur(rice) adjoint(e) périscolaire, directeur(rice) ou directeur(rice) adjoint(e) d'accueil de loisirs, directeur(rice) ou directeur(rice) adjoint(e) de séjour, directeur(rice) ou directeur(rice) adjoint(e) d'accueil pour les jeunes.

CFPPA

Tel: 05 55 81 48 90
cfppa.ahun@educagri.fr



ENSEIGNEMENTS

Apprendre à inscrire son action dans le contexte réglementaire politique et social des séjours de vacances et des accueils de loisirs ; apprendre à conduire un projet pédagogique en séjours de vacances ou en accueils de loisirs ; Apprendre à gérer le personnel du séjour de vacances ou de l'accueil de loisirs et assurer la gestion du séjour de vacances ou de l'accueil de loisirs.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans,
- Etre demandeur d'emploi, salarié ou en contrat de professionnalisation,
- Etre titulaire d'un BP JEPS ou en cours de formation,
- Expérience souhaitée dans le domaine de l'encadrement, l'animation ou la direction d'accueil de mineurs,
- Avoir le PSC1 ou équivalent,
- Dossier de candidature, justificatifs et entretien.



POURSUITES D'ÉTUDES

Accès direct au monde du travail ou poursuite d'étude dans le domaine de l'animation.



LES PLUS DU CFPPA

15 ans d'expérience dans la délivrance du CCDACM, le CFPPA est adapté à l'apprentissage, aux partages des connaissances et des compétences nécessaires pour obtenir ce diplôme.



www.ahun.educagri.fr

la CREUSE
e Département